

Intervention du Cameroun sur l'Universalisation de la Convention d'Ottawa
Siem Reap-Angkor, 5e Conférence d'examen

Monsieur le Président,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Etant entendu que ma délégation prend la parole pour la première fois à cette Conférence, qu'il me soit permis de vous féliciter, vous-même ainsi que vos équipes, pour l'excellente préparation de ces assises depuis votre désignation comme président de la 5^e Conférence d'examen, ainsi que pour la manière à laquelle vous conduisez nos travaux. Nos remerciements vont également naturellement et prioritairement au Gouvernement du Cambodge, qui n'a ménagé aucun effort pour faciliter notre séjour ainsi que nos travaux ici à Siem Reap-Angkor.

Monsieur le Président,

Le Cameroun s'associe aux déclarations des États Parties préopinants pour réitérer son engagement en faveur de l'universalisation de la Convention d'Ottawa, pilier essentiel de nos efforts pour éradiquer les mines antipersonnel.

Depuis l'entrée en vigueur de cette Convention historique en 1999, des progrès considérables ont été réalisés pour construire un consensus global contre l'utilisation, le stockage, et la production de ces armes inhumaines. Cependant, nous demeurons préoccupés par leur persistance, en particulier dans des conflits récents où elles continuent de causer des souffrances humaines, notamment en Afrique.

Monsieur le Président,

Le Cameroun appelle instamment les États qui ne sont pas encore Parties à rejoindre ce cadre juridique universel et à intégrer pleinement ses principes dans leurs législations nationales. Nous saluons les efforts des États Parties et des organisations partenaires, comme le Comité international de la Croix-Rouge et la Campagne internationale pour interdire les mines, pour sensibiliser et mobiliser les États non-parties.

À cet égard, nous encourageons :

1. Une intensification des actions diplomatiques bilatérales et multilatérales, en Afrique et ailleurs, pour promouvoir l'adhésion universelle à la Convention.
2. Le renforcement de la coopération régionale, en mobilisant les organisations sous-régionales africaines telles que la CEEAC et la CEDEAO pour plaider en faveur d'un continent uni contre les mines antipersonnel.

Monsieur le Président,

Le Cameroun, en tant qu'État Partie, réaffirme son engagement à promouvoir les normes de cette Convention et condamne fermement toute utilisation, par quelque acteur que ce soit, de mines antipersonnel ou de dispositifs similaires. Nous sommes convaincus que l'universalisation complète de cette Convention est essentielle pour atteindre un monde sans mines et garantir la sécurité et la dignité des populations affectées.

Je vous remercie.